

# Rapport annuel de Délégation de Service Public



## Ports de La Hague 2022 - Année 4

# TABLE DES MATIERES

<b><i>I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DES PORTS DE LA HAGUE</i></b> .....	<b>3</b>
<b>A) Caractéristiques générales</b> .....	<b>3</b>
<b>B) Descriptions des services</b> .....	<b>3</b>
<b>C) Description des installations</b> .....	<b>4</b>
<b>D) Horaires</b> .....	<b>4</b>
<b><i>II / DONNEES COMPTABLES</i></b> .....	<b>5</b>
<b><i>III / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER</i></b> .....	<b>6</b>
<b>A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE</b> .....	<b>6</b>
1) Faits marquants de l'exercice .....	6
3) Fréquentation et analyses .....	6
4) Qualité/Sécurité /Environnement .....	7
5) Effectifs / qualifications .....	7
6) Formation.....	7
7) Sinistres .....	8
<b>B) EVOLUTION DES TARIFS</b> .....	<b>8</b>
<b>C) PERSPECTIVES</b> .....	<b>8</b>



# I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DES PORTS DE LA HAGUE

## A) Caractéristiques générales

**Objet de la délégation** : Exploitation des Ports de plaisance et de pêche de La Hague

**Délégataire** : Société Publique Locale d'Exploitation Portuaire de la Manche

**Délegant** : Conseil départemental de la Manche

**Prise d'effet de la convention** : 1er janvier 2019

**Echéance de la convention** : 31 décembre 2048

**Durée de la convention** : 30 ans

## B) Descriptions des services

Le nombre de postes et places gérés par les Ports de La Hague est :

- pour le port d'Omonville la Rogue : **69** emplacements (dont 7 pour les pêcheurs professionnels),

- pour le port de Racine : **25** emplacements,

- pour le port de Goury : **40** emplacements (dont 4 pour les pêcheurs professionnels),

➔ Soit un total d'emplacement de **134 emplacements** pour les ports patrimoniaux de la Hague.

Dans le cadre de la DSP, la SPL d'Exploitation Portuaire de la Manche a l'obligation d'assurer les services suivants :

- la gestion administrative, financière et commerciale des ports
- l'accueil des usagers des installations portuaires,
- la gestion des terre-pleins et des immeubles,
- la fourniture des services portuaires (cale de mise à l'eau, fourniture d'eau et électricité sur le quai, collecte des déchets),
- l'animation et les actions commerciales valorisant les équipements portuaires,

- la surveillance des équipements portuaires,
- l'entretien, la réparation et le renouvellement des équipements,
- les travaux d'extension et d'amélioration.

### C) Description des installations

Les Ports de La Hague comprennent :

A Omonville-La-Rogue :

- un quai dédié à la pêche,
- une zone de mouillage,
- une cale de mise à l'eau,
- un mât de charge,
- une borne électrique.

A Goury :

- un quai dédié à la pêche,
- une zone de mouillage,
- une cale de mise à l'eau,
- un mât de charge,
- une borne électrique.

A Port Racine :

- une zone de mouillage.

### D) Horaires

Le suivi de ces ports patrimoniaux est assuré par les équipes techniques et administratives de Saint-Vaast-la-Hougue joignables aux horaires suivants :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

### Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin

	Matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

### Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 20h	
dimanche	8h à 20h	

### Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

## **II / DONNEES COMPTABLES**

La SPL d'exploitation portuaire de la Manche gère 8 équipements portuaires distincts et à ce titre, constitue un seul établissement juridique avec plusieurs établissements secondaires. Les documents comptables sont le résultat d'une comptabilité analytique par établissement secondaire, résultats reconstruits à partir des comptes validés par le commissaire aux comptes. Les comptes de la SPL d'exploitation portuaire de la Manche sont consolidés et une seule liasse fiscale est déposée au greffe du tribunal de commerce de Coutances.

<b>LA HAGUE Montants en k€</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Variation n / n-1</b>
chiffre d'affaires LD	22,8	22,7	-0,4%
Subvention d'exploitation	32,9	25,9	-21,3%
Reprise provision travaux		19,3	
<b>Sous total produits</b>	<b>55,7</b>	<b>67,9</b>	<b>21,9%</b>
charges d'exploitation	5,9	29,97	408,0%
charges de personnel		12,13	#DIV/0!
impôts et taxes	0,1		-100,0%
dotations amort / provisions	22,69	23,61	4,1%
Impôts sur les bénéfices	4,76	0,4	-91,6%
autres charges	9,04	0,52	-94,2%
<b>Sous total charges</b>	<b>42,49</b>	<b>66,63</b>	<b>56,8%</b>
<b>résultat en k€</b>	<b>13,21</b>	<b>1,27</b>	<b>-90,4%</b>

Le résultat 2022 est légèrement excédentaire, tenant compte d'une part des dépenses de travaux de rejointoiement sur le port de Goury, et d'autre part en recettes, d'une reprise de provision constituée pour ces mêmes travaux (19k€).

## III / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

### A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

#### 1) Faits marquants de l'exercice

Travaux d'investissements réalisés par le gestionnaire en 2022 :

Les principaux travaux ont constitué dans la reprise des fissures et travaux de maçonnerie du port de Goury pour 18 900€. Les équipes de la SPL et du Département, nouvellement formés pour les travaux subaquatiques ont également procédé au changements de chaînes en plongée pour le port d'Omonville la Rogue pour un montant de 8 500€.

#### 3) Fréquentation et analyses



### PLAISANCE

AOT annuelles

+ AOT annuelles

**133** contrats annuels au 31 décembre 2022

	AOT annuelles	AOT pro	TOTAL
Omonville-la-Rogue	62	4	66
Goury	40	2	42
Port Racine	25	0	25
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>6</b>	<b>133</b>



## ACTIVITÉ PECHE

**6** bateaux de pêche professionnelle (4 à Omonville-la-Rogue et 2 à Goury)

### 4) Qualité/Sécurité /Environnement



+ Mise à jour du plan de réception et de traitement des déchets

La gestion des déchets est assurée par la Communauté d'Agglomération du Cotentin. La SPL ne tient donc plus de plan de gestion des déchets

### 5) Effectifs / qualifications

Au 31 décembre 2022, l'effectif des ports de La Hague est le suivant :

- un directeur,
- un maître de port commun aux ports de Saint-Vaast-la-Hougue et Barfleur,

Les agents portuaires des autres ports de la SPL ainsi que du Département (dans le cadre d'une mise à disposition) interviennent régulièrement sur les ports de La Hague.

### 6) Formation

Les équipes de Saint Vaast la Hougue intervenant sur les ports de la Hague ont suivi les formations suivantes

Saint-Vaast-La-Hougue			
intitulé	nom	Prénom	Date de formation
Alizée	DULOIR	Florent	01/02/2022
CACES R482 cat A initial	CREULY	Aurélien	06-25-26 avril
	DULOIR	Florent	06-25-26 avril
CACES R486 cat B initial	CREULY	Aurélien	30-31 mars
	DULOIR	Florent	30-31 mars
SST initiale	HENRY	Yannick	7 et 8 avril
	LEGER	Philippe	7 et 8 avril

## 7) Sinistres

Pas de sinistres déclarés en 2022

## B) EVOLUTION DES TARIFS

La grille tarifaire 2023 est construite sur la base des indexations prévues aux contrats de concessions confiés par le Département, à savoir une augmentation en moyenne des tarifs de 6 % par rapport à 2022.

## C) PERSPECTIVES

Les principaux travaux prévus en 2023 sur les ports de la Hague sont les suivants :

LA HAGUE	montant HT
Entretien mouillages ports de la Hague	10 000 €
Cale Omonville réfection joints et injections	25 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 000 €</b>